



NOTE D'INFORMATION

INSCRIPTION SCOLAIRE 2025 / 2026

L'inscription scolaire concerne :

- L'entrée en petite section de maternelle (enfants nés en 2022)
ou l'entrée en toute petite section de maternelle (enfants nés entre le
01/01/2023 et le 30/09/2023)

- Les nouveaux arrivants sur la commune

Modalités d'inscription :

Le dossier à compléter est disponible en mairie au service scolaire.

Pièces justificatives : le livret de famille + un justificatif de domicile de moins de
3 mois

Le Maire,

G. ORIOL

